



## Marché de services

### Marché MAPA

***Maître de l'ouvrage :***

**Syndicat mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné**

***Intitulé de l'opération :***

**SCHEMA D'ACCUEIL ENFANCE-PETITE ENFANCE**

### Cahier des charges

**Mars 2009**

Sommaire

- 1- Objet du marché
  - 2- Contexte
  - 3- Objectifs
  - 4- Contenu
  - 5- Gouvernance
  - 6- Délais
  - 7- Budget
  - 8- Financement
  - 9- Documents à fournir
- Annexe : Règlement de la consultation

## **1- Objet du marché :**

L'objet du marché porte sur la réalisation d'un schéma d'accueil de la petite enfance et de l'enfance sur le territoire de la Boucle du Rhône.

Le présent marché est un marché passé selon une procédure adaptée en application des articles 26 et 28 du code des marchés publics.

## **2- Contexte :**

Le territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné (43 communes, 60 000 habitants) est situé au cœur de la Région Rhône Alpes, entre Lyon, Grenoble et Chambéry. Il regroupe 2 communautés de communes (Isle Crémieu et Pays des Couleurs) et 4 communes isolées autour de l'agglomération de Pont de Chéruy.

Dans l'aire métropolitaine lyonnaise, la forte croissance démographique génère de nouveaux besoins. Les populations locales (notamment les nouveaux arrivants) expriment une demande croissante en structure d'accueil pour la petite enfance sur les 3 cantons.

Les équipements et les services pour la petite enfance sont encore insuffisants et disparates :

La communauté de communes de l'Isle Crémieu a la compétence "Action sociale" et à ce titre, a défini un plan de mandat pour développer une politique Petite Enfance et Jeunesse ambitieuse (Projet de pôle Petite Enfance).

Sur le territoire du Pays des Couleurs, 3 pôles urbains se sont organisés ainsi qu'une commune rurale. La communauté de communes s'interroge sur la prise de compétence.

Sur l'agglomération pontoise, zone plus urbaine et dense, les initiatives sont communales.

## **3- Objectifs :**

1- Accompagner les collectivités dans l'élaboration de leur politique Petite Enfance (0-6 ans) et Enfance (périscolaire 3-10 ans)

2- Qualifier l'offre (équipements et services) existante et contribuer à l'équilibre et au maillage des services sur le territoire

3- Identifier les priorités d'actions du territoire répondant aux exigences de la Région, du Département et de la CAF en les déclinant sur les 3 secteurs (agglomération pontoise, Isle Crémieu, Pays des Couleurs) selon les besoins et les compétences des EPCI et des communes en privilégiant le caractère innovant des projets proposés.

## DECOUPAGE ADMINISTRATIF DU PERIMETRE CDRA

<b>Communauté de communes Du Pays des Couleurs</b>	<b>Communauté de communes de l'Isle Crémieu</b>
ARANDON	ANNOISIN CHATELANS
BOUVESSE QUIRIEU	CHAMAGNIEU
BRANGUES	CHOZEAU
CHARETTE	CREMIEU
COURTENAY	DIZIMIEU
CREYS-MEPIEU	FRONTONAS
LE BOUCHAGE	HIERES SUR AMBY
LES AVENIERES	LA BALME LES GROTTES
MONTALIEU-VERCIEU	LEYRIEU
MORESTEL	MORAS
PARMILIEU	OPTEVOZ
PASSINS	PANOSSAS
PORCIEU AMBLAGNIEU	SAINT-BAUDILLE DE LA TOUR
ST VICTOR DE MORESTEL	SAINT ROMAIN DE JALIONAS
ST SORLIN DE MORESTEL	SICCIEU ST JULIEN ET CARIZIEU
SERMERIEU	SOLEYMIEU
VASSELIN	VERNA
VEYRINS-THUELLIN	VERTRIEU
VEZERONCE CURTIN	VEYSSILIEU
	VILLEMOIRIEU
	<b>Communes isolées</b> (agglomération pontoise)
	CHAVANOZ
	JANNEYRIAS
	PONT DE CHERUY

Soit un total de 42 communes sur 3 cantons

## **4- Contenu**

### **1- Etat des lieux des services et équipements :**

L'état des lieux sera réalisé en liaison avec les structures existantes sur le territoire, les services du CG, de la CAF, de la DDJS. En s'appuyant sur les données existantes, le consultant complétera son étude par des enquêtes de terrain.

L'état des lieux identifiera à l'échelle communale et intercommunale :

- les données démographiques et économiques (nombre d'enfants, taux d'activités des familles, flux professionnels...)
- le nombre d'équipements et services Petite Enfance et Enfance (CEJ, structures d'accueil, assistantes maternelles, RAM, lieux d'accueil Parentes-Enfants, garderies périscolaire...)
- le nombre de places d'accueils

Il permettra de connaître par secteur et par commune le nombre d'équipements et de services (cartographie).

En s'appuyant sur les données existantes, le diagnostic portera sur la tranche d'âge 0- 6 ans pour être en conformité avec les financements CAF-Conseil Général (notamment contrat enfance jeunesse).

Une partie spécifique de la réflexion concernera le problème des garderies périscolaires (3-10 ans).

### **2- Recensement des besoins**

Le diagnostic portera sur la tranche d'âge 0- 6 ans pour être en conformité avec les financements CAF-Conseil Général (notamment contrat enfance jeunesse).

Une partie spécifique de la réflexion concernera le problème des garderies périscolaires (3-10 ans).

Il recensera les difficultés rencontrées par les structures et identifiera les zones non desservies.

Il se déclinera en 4 phases :

- a) Analyse des caractéristiques sociales et socio-économiques (nombre d'enfants, taux d'activités des familles, flux professionnels...)
- b) Pratiques et attentes des familles
- c) Pratiques et attentes des professionnels de l'Enfance
- d) Emergence de projets relatifs à l'enfance – Mobilisation des partenaires locaux (collectivités locales, associations, privés, assistantes maternelles...).

### **3- Stratégie du territoire**

L'étude devra fournir un schéma cohérent à l'échelle de la Boucle du Rhône décliné selon les particularités des 3 secteurs : agglomération pontoise, Isle Crémieu et Pays des Couleurs. Des propositions stratégiques et opérationnelles seront réalisées :

- Sur des propositions d'outils d'harmonisation de fonctionnement pour les différentes structures, ainsi que les outils potentiels de mutualisation sur le territoire.
- Sur le développement des structures actuelles ou la création de nouvelles structures.
- Sur l'aide aux familles dont les RAM et les lieux d'accueil Parents-Enfants
- Sur le développement de nouveaux services et de nouvelles pratiques
- Sur les outils de communication, d'information et de formation du personnel
- Sur le développement des liens avec les partenaires institutionnels

L'étude devra également faire des propositions sur l'organisation territoriale juridique de la compétence en matière d'enfance et de jeunesse, en collaboration avec les partenaires institutionnels (compétence, maîtrise d'ouvrage, éligibilité des financements...)

### **4- Plan d'actions**

Cette partie comprendra, proposition par proposition :

- Un descriptif des actions,
- Le/les maîtres d'ouvrages potentiels,
- Une analyse financière précise avec la présentation des coûts en Investissement et en Fonctionnement,

- Les partenaires potentiels et les financements possibles
- Le mode de gestion le mieux adapté

Un zoom particulier sera produit sur le mode d'organisation spécifique à chacun des 3 secteurs.

Le caractère innovant des projets sera apprécié et encouragé.

## **5- Gouvernance :**

- Maître d'ouvrage : Syndicat mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné (SYMBORD)

Référent élu : Jean Claude BUHAGIAR

Référent technique : Vincent CLEUX

- Un comité de pilotage est mis en place à l'échelle de la Boucle du Rhône.

Composition : SYMBORD, communautés de communes, communes isolées, Département de l'Isère, CAF de Grenoble et CAF de Vienne, Conseil Local de Développement.

- Des groupes de travail à l'échelle des 3 secteurs (Agglomération pontoise, Isle Crémieu et Pays des Couleurs) seront consultés pour assurer la liaison avec les structures locales maîtres d'ouvrages des actions et les professionnels.

### Aspects méthodologiques

Le travail d'analyse des données quantitatives du territoire devra être complété par une approche qualitative de terrain qui s'appuiera sur les attentes et les projets des acteurs locaux.

Des ateliers de travail territoriaux devront être organisés et animés à une échelle de proximité à cet effet avec les représentants élus des collectivités.

Le déroulement de l'étude sera suivi par un comité de pilotage composé d'élus, de techniciens (soit 4 réunions). Le comité de pilotage validera les rapports intermédiaires correspondant aux différentes étapes de l'étude et les propositions d'orientations.

Une restitution auprès de chacun des 3 secteurs (agglomération pontoise, Isle Crémieu et Pays des Couleurs) sera prévue (soit 3 réunions)

## **6- Délais de réalisation**

Le démarrage de l'étude est fixé à mai 2009.

Le rendu de la phase 1 est fixé à septembre 2009

Le rendu du document final est fixé à janvier 2010.

## **7- Budget**

Entre 15 000 et 20 000 € TTC

## **8- Financement**

Le prestataire devra détailler le coût de l'étude par phase.

Le paiement de l'étude interviendra à l'issue de chaque phase validée par le comité de pilotage.

En cas de retard dans l'exécution de l'ensemble ou d'une tranche du marché pour laquelle un délai d'exécution partiel ou une date limite a été fixé, il sera appliqué, une pénalité forfaitaire de :

- Pour les réunions : 50€ par réunion non effectuée ou en cas d'absence du candidat à ces réunions
- Pour les rendus de phase : 100€ par jour de retard par rapport au calendrier proposé

## **9- Documents finaux**

Le prestataire devra être en mesure de fournir sous format papier et numérique :

- Un rapport à chaque phase
- Un rapport final
- Un document de synthèse ayant vocation à être diffusé auprès des décideurs publics et privés

## **ANNEXE - REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

---

**Les coordonnées** suivantes sont à utiliser pour le retrait des dossiers de candidature, les demandes de renseignements complémentaires et les offres déposées

**SYNDICAT MIXTE DE LA BOUCLE DU RHONE EN DAUPHINE**

Maison Mestrallet 19 cours Baron Raverat 38460 CREMIEU

Tél 04.37.06.13.26

Fax 04.74.96.35.90

Courriel : [contact@symbord.fr](mailto:contact@symbord.fr) - Site Internet : [www.symbord.fr](http://www.symbord.fr)

### **L'objet du Marché porte sur une mission d'étude pour un schéma d'accueil Enfance-Petite Enfance.**

La consultation s'effectuera sur la base d'une procédure adaptée ouverte conformément aux dispositions des articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics.

Selon l'article 51 du Code des Marchés Publics, les opérateurs économiques sont autorisés à se porter candidat sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint, sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence.

Le groupement est conjoint lorsque chacun des opérateurs économiques membres du groupement s'engage à exécuter la ou les prestations qui sont susceptibles de lui être attribuées dans le Marché.

Le groupement est solidaire lorsque chacun des opérateurs économiques membres du groupement est engagé financièrement pour la totalité du Marché.

Dans les deux formes de groupements, l'un des opérateurs économiques membres du groupement désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire, représente l'ensemble des membres vis-à-vis du Syndicat Mixte la Boucle du Rhône en Dauphiné et coordonne les prestations des membres du groupement.

Selon l'article 51 VI du Code des Marchés Publics, chaque candidat ne pourra remettre qu'une seule offre en agissant soit en qualité de candidat individuel, soit en qualité de membre d'un groupement.

Le présent Marché est conclu à compter de la date de notification et jusqu'à la réalisation complète de la mission.

### **Pièces à fournir**

Les candidats devront produire :

- une lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC4)
- une déclaration du candidat (DC5)
- un état annuel des certificats reçus (DC7)
- en cas de sous-traitance, l'annexe à l'acte d'engagement relative à la présentation d'un sous-traitant ou acte spécial (DC13)

Ses documents sont téléchargeables sur le site internet :

[http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/daj\\_dc.htm](http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/daj_dc.htm)

ou sur le site internet de la Préfecture de l'Isère : [www.isere.pref.gouv.fr](http://www.isere.pref.gouv.fr) (espace Collectivités Locales / rubrique Commande Publique)

### **Mode de sélection des candidatures**

Les candidats seront jugés sur examen des dossiers de candidature ainsi que sur l'expérience et la technicité acquises sur des missions similaires.

#### **a) Contenu de l'offre**

Dans son offre, le candidat devra présenter au minimum :

- **L'acte d'engagement** dûment rempli par le candidat
- **Une note méthodologique** par le candidat comprenant :
  - un **plan de travail** détaillé indiquant la démarche et la méthodologie proposée pour chacune des phases, la durée consacrée à chacune des étapes et le niveau de qualification des intervenants qui en seront chargés ;
  - une **présentation des méthodes** d'investigation que le candidat envisage d'utiliser et des propositions concernant les différentes phases ;
  - une **présentation des personnes** à qui le candidat prévoit de confier la conduite de l'étude : curriculum vitae, domaines de compétence, répartition des tâches ;
  - une présentation détaillée du **budget** de l'intervention, précisant par phase le nombre de journées et les prix de journée selon la qualification des intervenants ; ainsi que la répartition entre l'étude Pôles urbains et l'étude Déplacement doux ;
  - un **échancier de réalisation**.

#### **b) Mode de sélection des offres**

Les offres seront jugées selon les critères suivants:

- La valeur technique des offres : 60 %, notamment :
  - La méthodologie proposée
  - La capacité à faire des propositions d'actions innovantes et adaptées aux spécificités du territoire
  - Les références concernant le pilotage d'études similaires
- Le coût de l'étude : 40%

Une audition sera organisée (mardi 5 mai 2009 de 9h00 à 12h00) après classement des offres en fonction des critères de jugements des offres. Seront convoqués les trois premiers candidats du classement effectué.

Cette audition servira de négociation et portera sur les composantes de l'offre.

Le candidat devra proposer ou confirmer son offre définitive par écrit, le jour de l'audition ou 1 jour après maximum.

<b>DOSSIER DE CONSULTATION</b>
--------------------------------

Sont remis en un seul exemplaire dans le dossier de consultation :

- l'acte d'engagement
- le cahier des charges

Renseignements techniques : Vincent CLEUX                      au 04.37.06.13.26  
Renseignements administratifs : Stéphanie MICHEL  
[contact@symbord.fr](mailto:contact@symbord.fr)

Le dossier de consultation est remis gratuitement en un exemplaire aux candidats.

Les dossiers peuvent être

- soit retirés ou envoyés par courrier aux candidats qui en font la demande écrite, à l'adresse ci-dessus

- soit téléchargés sur le site internet du Syndicat mixte la boucle du Rhône en Dauphiné : [www.symbord.fr](http://www.symbord.fr)

Les offres et tous les documents relatifs à la présente consultation seront obligatoirement rédigés en français.

L'offre devra être adressée par pli recommandé avec avis de réception postal ou remise contre récépissé à l'adresse ci-dessus.

**Elle devra parvenir à destination avant la date et l'heure** indiquées ci dessous.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Rappel - Les offres sont à remettre à l'adresse suivante :

Monsieur le Président  
SYNDICAT MIXTE DE LA BOUCLE DU RHONE  
Maison Mestrallet 38460 CREMIEU  
Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi 9h – 12h / 14h – 17h

Conformément à l'article 56 du Code des Marchés Publics, la réception par voie électronique n'est pas autorisée.

Les plis doivent parvenir à la personne publique avant la date et l'heure limites suivantes, faute de quoi, les plis ne seront pas ouverts et seront renvoyés à leurs auteurs.

<b>Date limite</b> 24 avril 2009	<b>Heure limite</b> 12h00
-------------------------------------	------------------------------